

Le travail chez SCANI

Fabriquer un morceau d'internet, ça prend du temps. Retrouvez ici l'ensemble des informations sur l'organisation du travail dans la coopérative

- [Comptabilisation du temps de travail](#)
- [Comment travailler avec SCANI ?](#)
- [Comment faire un stage chez SCANI ? \(Vu par les stagiaires\)](#)

Comptabilisation du temps de travail

Un nombre grandissant de personnes s'activent au sein de SCANI.

Afin :

- de ne pas perdre la trace de ce qui se passe
- d'éviter au maximum que deux actions aient des effets de bord l'une sur l'autre
- de valoriser la part de travail réalisée bénévolement
- d'améliorer la transparence sur l'action menée par SCANI
- de contrôler la capacité de SCANI à continuer de fonctionner sans bénévoles

Chaque actif dans SCANI doit (théoriquement) effectuer un suivi précis des actions menées (du déploiement à la comptabilité en passant par la maintenance et les réunions publiques).

Pour chaque action, les personnes indiquent à quel titre elles agissent :

- Bénévolement
- De façon rémunérée par un tiers (le cas d'un antenneur lors d'un déploiement)
- De façon rémunérée par facture directement à SCANI (le cas de l'administration haut niveau du réseau)
- De façon rémunérée sur un budget précis de SCANI (cas de l'accompagnement de futurs apprenants)

Les données agrégées issues de ce suivi sont publiées sur le [site des membres](#) et sont accessibles publiquement pour le mois en cours et l'année en cours.

Il est enfin prévu d'utiliser ces comptes d'heure lors de la constitution du bilan annuel sur les comptes 864/870 avec un taux horaire fixe de 25 €, montant correspondant à un salaire horaire net d'un peu plus de 12 €. Il a été jugé trop complexe de différencier un tarif en fonction du type d'action entreprise ou de la personne qui les mène.

Comment travailler avec SCANI ?

Dans notre coopérative, la règle est le volontariat bénévole. Il a bien fallu, à un moment, admettre qu'on ne peut pas toujours se reposer sur les bonnes volontés, le temps disponible chez chacun n'étant souvent pas suffisant.

Par ailleurs, certaines activités nécessitent des assurances et des équipements. C'est par exemple le cas des personnes qui grimpent sur les toits pour installer des antennes. D'autres sont assez chronophages et doivent donner lieu à une rémunération pour que ceux qui s'y attellent n'aillent pas dormir sous les ponts le soir.

Au final, en 2018, nous avons comptés qu'au moins 70% du temps de travail effectif était réalisé de façon bénévole.

Dans les 30% restants, l'assemblée générale de SCANI a décidé, en 2017, de porter une grosse partie des efforts (et du budget) à la formation et à l'apprentissage. SCANI recherche donc toute personne, homme ou femme, jeune ou plus âgé, spécialiste ou débutant, en formation initiale, continue ou en reconversion pour intégrer la coopérative.

Les choses se faisant autrement chez SCANI, nous en sommes arrivés à la conclusion que le principe traditionnel de "période d'essai" n'était pas adapté. Lorsqu'on cherche un stage, un apprentissage ou un job, on est dans quel état si on se fait virer 2 semaines après être arrivés ? Que devient tout ce qui s'est organisé entre temps ? Comment se retourner ?

SCANI souhaite privilégier l'approche "période test" : les personnes souhaitant rejoindre l'aventure dans le cadre de l'accompagnement proposé sont invités à se rapprocher rapidement de SCANI, à en comprendre les rouages et à s'y intégrer et s'y activer pour, dans un second temps, travailler plus régulièrement sous un statut de stagiaire, d'apprenti ou autre.

Notre coopérative n'est ni une boîte où les stagiaires font le café ni une "planque pour faire un stage cool". Les maîtres mots sont l'engagement et l'autonomie. Vous pouvez apprendre beaucoup chez SCANI mais il faut venir avec un minimum de passion et au moins une idée de ce que vous voulez faire et de ce que vous voulez apprendre, sinon, ça ne fonctionne pas.

Une personne (rémunérée) est en charge de l'accueil et de l'accompagnement. N'hésitez pas à [prendre contact](#) ou à venir nous voir à une permanence.

Vous trouverez [par ici](#) un texte écrit par les premiers stagiaires de SCANI si vous avez un peu peur de ou vous risquez de mettre les pieds.

Comment faire un stage chez SCANI ? (Vu par les stagiaires)

SCANI fabrique depuis 2012 un Internet coopératif non marchand, rassemblant particuliers, entreprises et autres collectivités de l'Yonne.

Elle a pour but de couvrir les zones blanches du département en prolongeant le réseau déjà existant, et ce, en respectant une charte éthique et une charte technique. SCANI ne cherche pas à faire du profit mais à rendre Internet accessible à tous. Internet ayant pris une place majeure dans la société, y avoir accès devrait être un droit tel que l'eau et non un privilège.

Chaque utilisateur est co-proprétaire du réseau créé par la coopérative, et peut donc exprimer ses opinions et participer aux décisions. Aucun engagement n'est demandé, chaque coopérateur est libre de partir quand il le désire.

Des réunions sont organisées chaque mois, afin de faire un point sur les évolutions des projets, sur des propositions d'autres collectivités, ou encore pour débattre sur des choix importants pour l'avenir de la coopérative, alors exprimez-vous ! Avoir plusieurs points de vue est toujours plus enrichissant ! Nous avons participé à l'une de ces réunions, et nous pouvons affirmer que nous sommes écoutés et que nos opinions sont prises en compte par les autres membres.

L'ambiance est toujours bon enfant, alors ne vous inquiétez pas si vous vous trouvez "bizarre", certains seront bien plus bizarres que vous, nous pouvons vous l'assurer. Nous le sommes tous à notre manière. Tout le monde se tutoie et s'appelle par son prénom (ou surnom). Il n'y a aucune hiérarchie, ce qui rend le travail en équipe beaucoup plus agréable ! Cela peut vous paraître bizarre de tutoyer votre maître de stage ou les autres membres de la coopérative mais cela permet une meilleure intégration au groupe. Si vous ne comprenez pas quelque chose, dites-le, les autres membres seront ravis de vous aider à avoir les idées plus claires !

En 2017, SCANI a calculé que le temps passé dans la coopérative était à plus de 70% bénévole ! Étant une coopérative, SCANI s'appuie sur le volontariat de ses coopérateurs. Si vous le désirez, il vous est possible de passer quelques jours avec l'équipe afin de vous faire une idée du travail des coopérateurs avant de décider d'y faire votre stage. À l'issue de celui-ci, il vous sera toujours possible d'accorder du temps à SCANI si vous adhérez au projet, que ce soit pour le suivi des projets que vous avez menés ou pour en découvrir de nouveaux !

Vous avez peu de maîtrise dans notre domaine ? Voir pas du tout ?

Chez SCANI, l'important est de s'intéresser à ce qu'on fait ! Vous acquerez des compétences diverses et variées, que ce soit manuelles ou intellectuelles : développement, configuration, recherche, situation sur le terrain, réactivité, interaction sociale. Toutes ces compétences sauront bien fournir votre CV !

Un stage chez SCANI aura pour but de vous faire découvrir de nouvelles choses.

Nous apprenons autant qu'ailleurs à travailler en autonomie, nous sommes encadrés lors des manipulations et conseillés si besoin.

Vous pouvez apporter vos propres connaissances, nous avons nous mêmes pu mettre en œuvre des connaissances déjà acquises au profit de SCANI. Votre envie et votre motivation seront très appréciées !

Vous devrez devenir membre de SCANI. Pour cela, il vous faut souscrire au moins une part à la coopérative.

Chaque coopérateur est co-proprétaire du réseau. En souscrivant cette part, vous achetez « un morceau » de SCANI. Et peu importe le nombre de part de chacun, tout le monde possède le même poids lors des votes. Même si un coopérateur possède 50 parts de plus que vous, vous êtes tout autant en droit d'exprimer vos opinions que lui, et surtout l'opinion que vous exprimez a autant de poids que la sienne.

Avant le stage, vous devrez vous documenter un maximum sur la coopérative ! Cela pourra améliorer votre compréhension vis-à-vis de son fonctionnement, et sûrement susciter d'autres questions auxquelles on vous répondra avec plaisir.

Pour tout vous dire, venir vous intéresser à SCANI bien avant votre stage en venant au local et en participant à la vie de la coopérative serait une bonne idée ! Les actifs de SCANI ne savent pas dire "oui" ou "non" pour un stage sans vous avoir vu œuvrer au moins un peu.

On vient pour le plaisir de travailler et découvrir ; il faut apprécier ce que vous faites, alors n'hésitez pas à proposer vos idées ou bien demander les projets réalisables ou irréalisables ! Cela évitera de tâtonner dans des projets que vous trouvez inintéressants.

La communication est la clé de la coopérative ! Nous avons eu la chance de pouvoir communiquer avec notre maître de stage avant de commencer notre aventure au sein de SCANI. Ce qui nous a permis d'avoir un sujet de stage qui convenait à nos attentes et nos capacités tout en nous apportant de nouvelles choses, de ce fait nous avons pu commencer dès notre arrivée et ne pas

perdre de temps à en chercher un. En tant que stagiaire nous recevons une gratification si nous effectuons un stage de plus de 308 heures.

Les horaires sont plus ou moins flexibles selon les missions du jour. Les jours d'installations, nous nous mettons d'accord sur une heure et un lieu où se rejoindre afin d'être à l'heure pour le début des hostilités.

Il est préférable d'amener votre ordinateur portable pour ce stage. Nous avons été formé à l'utilisation de plusieurs logiciels, vous serez peut-être les prochains !

Vous avez encore des appréhensions ? Tout n'est pas clair ? N'hésitez pas à contacter SCANI ou à venir lors des permanences le mardi, il sera répondu à toutes vos questions !

Cette documentation a été écrite par des stagiaires de SCANI, tenir hors de la portée et de la vue des enfants.